

Communiqué de presse

La Croix-Rouge du Burundi se restructure...

Bujumbura, le 08 juillet 2025 (CRB)- L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Croix-Rouge du Burundi tenue le samedi 05 juillet 2025 au Grand Séminaire St Jean Paul II a décidé de restructurer en profondeur la Croix-Rouge du Burundi. Désormais, la Croix-Rouge du Burundi est organisée en trois niveaux : le Niveau National, le Niveau Branche et le Niveau Local. « Ceci se justifie par l'évolution de la situation tant au sein de la Croix-Rouge du Burundi qu'au niveau du pays », a déclaré le vice-président de la Croix-Rouge du Burundi lors de l'ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Niveau National reste mais change au niveau de la composition du comité national. Initialement, le **Comité National** était composé de 27 membres : 9 du Comité Exécutif et un représentant par province. Avec cette restructuration, les membres passent de 27 à 14 personnes : soit 9 du Comité Exécutif plus 5 représentant chacune des 5 provinces. La mission reste la même : donner des orientations stratégiques pour le développement organisationnel et opérationnel de la Croix-Rouge du Burundi. Le niveau provincial n'aura plus de comité provincial comme avant. Il n'aura qu'un représentant (et son suppléant) au Comité National.

Au niveau intermédiaire, la Croix-Rouge du Burundi sera gérée par un **Comité de Branche** à chacune des communes. La Croix-Rouge du Burundi aura donc 42 comités de Branche conformément aux 42 communes consacrées par le récent découpage administratif du pays.

Entre le niveau Branche et le niveau Local, la Croix-Rouge du Burundi aura également, au niveau de la zone administrative, les **Centres d'Encadrement et de Professionnalisation des Volontaires** (CEPV). Au total, 451 CEPV seront à termes fonctionnelles. Ils seront les centres de rayonnement des activités de la Croix-Rouge du Burundi et constitueront des centres de secours au niveau communautaire. Ils feront la promotion des métiers utiles au développement communautaire.

Enfin, au niveau Local, il y a des Unités Collinaires (2926 actuellement) qui correspondront, d'ici peu aux 3044 collines de recensement. Comme à l'accoutumée, l'Unité Collinaire constitue et reste la porte d'entrée opérationnelle de toutes les activités de la Croix-Rouge du Burundi. « Nous nous sommes en train de nous organiser pour mieux répondre aux vulnérabilités qui se présentent au niveau communautaire », a indiqué le Secrétaire Général de la Croix-Rouge du Burundi.

A tous ces niveaux, du personnel et de la logistique seront déployés pour que toutes ces structures soient animées et restent opérationnelles. Le niveau central gardera une structure assez légère et les niveaux provincial et Branche seront très étoffés pour bien conduire les activités de la Croix-Rouge du Burundi. Progressivement, le personnel pour animer les CEPV et les Unités Collinaires sera également mis en place.

Cette restructuration de la Croix-Rouge du Burundi répond à un double impératif : s'inscrire dans le cadre du nouveau découpage administratif et garder une adéquation entre les ressources humaines, matérielles et logistiques.

Informations complémentaires :
Croix-Rouge du Burundi
Anselme KATYUNGURUZA, tél : +257 79 924 108
www.croixrouge.bi

